



© Rémy Gabalda

Association des Journalistes de Toulouse et Midi-Pyrénées

contact : ajt@ajt-mp.org

Enquête pigistes - 2019

Association des Journalistes de Toulouse et de sa région

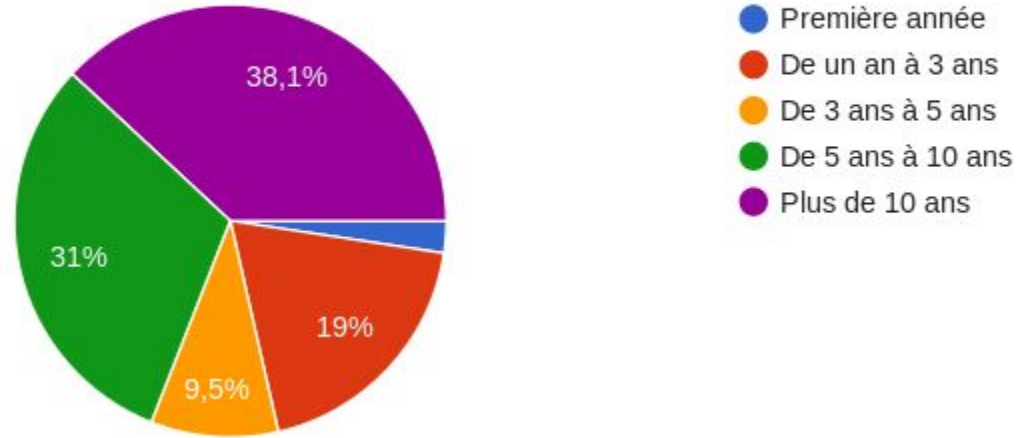
Profil des répondants : localisation géographique

- Au total : 42 répondants au 24 février 2019 dont :
 - 66,7% de Toulouse et de sa banlieue (28 répondants)
 - 19% des départements de l'ancienne Midi-Pyrénées (8)
 - 7,1% de l'ancienne région Languedoc-Roussillon (3)
 - 7,1% hors Occitanie (3)

Profil des répondants : nombre d'années pigiste

21% ont moins de trois ans à la pige, 38% plus de 10 ans

42 réponses



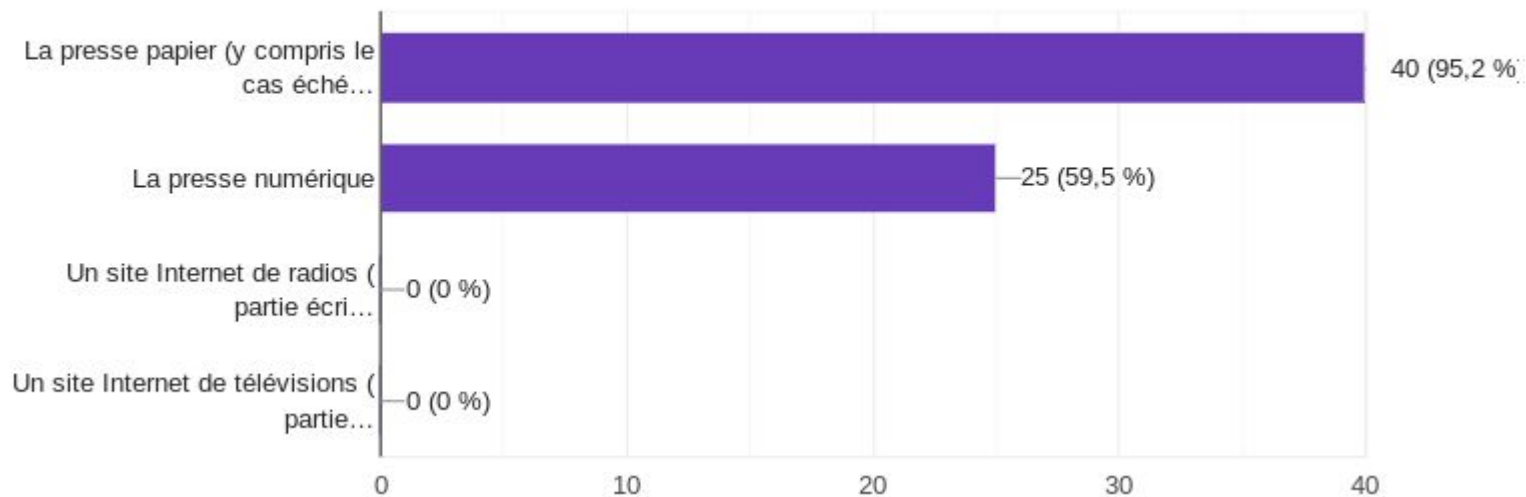
Profil des répondants : membres d'un collectif, association...

- 45% membres d'un syndicat (19)
- 36% membres de l'AJT-r (15)
- 14% membres d'un collectif de pigistes (6)
- 9,5% membre du Club de la Presse d'Occitanie (4)
- 9,4% membres d'une association nationale de journalistes (4)
- 5% membres de Profession pigistes (2)

Profil des répondants : Presse papier / Presse numérique

95% des répondants travaillent pour la presse papier et/ou web, 60% pour des pure-players

42 réponses



Profil des répondants : collaborations en 2018

- 18 ont eu une à deux collaborations locales, 6 en ont eu plus de deux
- 16 ont eu une à deux collaborations en presse magazine
- 14 ont eu une collaboration en presse professionnelle, 12 en ont au moins deux
- 10 ont eu une collaboration en PHR, 7 en PQR, et 2 en agence de presse
- 7 répondants ont eu en 2018 une collaboration en PQN, 8 en ont eu plus de deux
- 4 ont eu une à deux collaborations étrangères, 1 en a eu cinq

Les principaux enseignements de notre enquête 1/2

- 45 % des pigistes répondants n'ont pas la carte de presse et beaucoup l'ont perdue
- 48% des répondants indiquent avoir eu des problèmes avec Pôle Emploi au cours des cinq dernières années
- Sur 32 répondants pigistes depuis au moins 5 ans, 6 (soit 18%) ont vu leurs revenus de pige augmenter, 11 (34%) stabilisés, 15 (47%) diminuer
- 50% des pigistes ont eu en 2018 au plus 1000 euros par mois à la pige
- Les tarifs
 - au feuillet : n'a pas évolué en 5 ans pour 71% des répondants, pour 7% il a diminué, et pour 14% il a augmenté.
 - au forfait (paiement au format, à l'article, ...) : 71% stables, 12% en baisse
- 24% des pigistes (10 sur 42) de notre enquête facturent leur travail

Les principaux enseignements de notre enquête 2/2

- Paiement à la fin du mois de rendu et acceptation des articles :
 - 38% des répondants n'ont aucun employeurs qui paient à la fin du mois de rendu et d'acceptation
 - 36% des répondants ont une minorité d'employeurs qui respectent cette règle
 - 64% des répondants ont une minorité (40%) ou une majorité d'employeurs (24%) **qui paient à au moins deux mois**
- 83% estiment passer beaucoup de temps à faire des propositions, 64% estiment ne pas rentabiliser ce temps

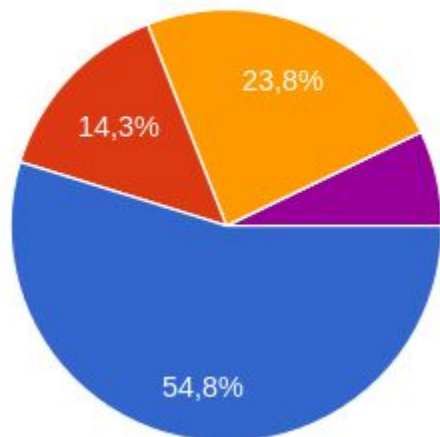
Commentaires de répondants

- La situation est de plus en plus précaire entre les agences de com' qui n'ont aucune idée de nos difficultés et les rédactions qui se foutent des pigistes comme de l'an 40. Il faut garder la foi et aimer son métier comme jamais pour continuer à être pigiste aujourd'hui
- J'espère que les résultats de cette étude intéressante seront rendus publics et diffusés.
- J'exerce une partie de mon activité (SR/mise en page d'un mensuel professionnel) en tant que travailleur indépendant (donc je facture).
- Impossible de vivre de la pige stricto sensu, même après vingt ans d'expérience
- Difficulté pour les pigistes d'être considérés comme des salariés comme les autres: licenciement en cas d'arrêt de collaboration, CE, tickets restaurants, primes etc...

Carte de presse

45% des pigistes de notre enquête n'ont pas la carte de presse

42 réponses



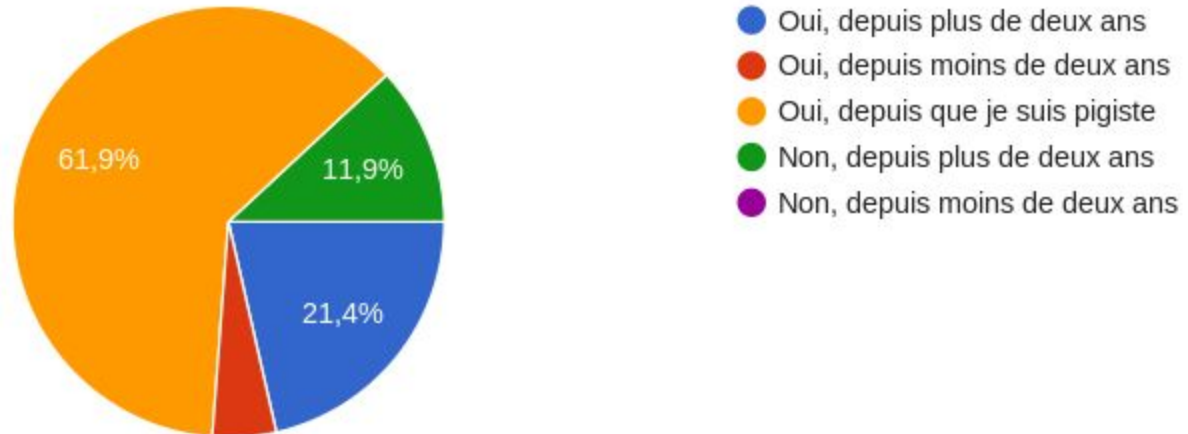
- Oui
- Non pas en ce moment mais je l'ai déjà eue de 1 à 5 ans
- Non pas en ce moment mais je l'ai déjà eue plus de 5 ans
- Première demande en cours
- Non

Précarité

88% des répondants ont le sentiment d'être précaire

Avez-vous le sentiment d'être précaire ?

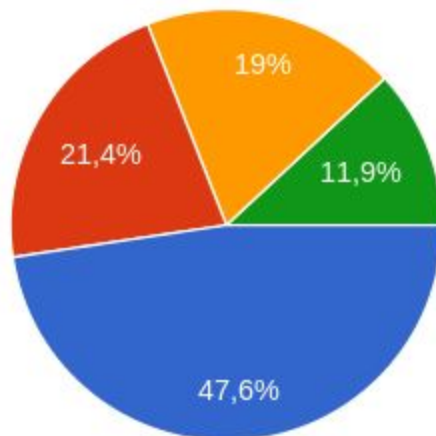
42 réponses



Rapport avec Pôle Emploi

48% des répondants ont rencontré des problèmes avec Pôle Emploi au cours des cinq dernières années

42 réponses



- Oui
- Non
- Je n'ai pas été inscrit à Pôle Emploi ces cinq dernières années
- Je n'ai pas été indemnisé par Pôle Emploi ces cinq dernières années

Problèmes rencontrés avec Pôle Emploi

Au cours des cinq dernières années :

- 48 % des répondants ont rencontré des difficultés avec Pôle Emploi
- 21% des répondants n'ont pas eu de difficultés
- 19% des répondants n'ont pas été inscrits à Pôle Emploi
- 11,9% n'ont pas été indemnisés par Pôle Emploi.

Parmi les pigistes qui n'ont pas été inscrits à Pôle Emploi, est-ce parce qu'ils n'ont pas eu besoin de le faire, parce qu'ils ne remplissaient pas les conditions pour s'inscrire, ou parce qu'ils ont renoncé car c'était trop compliqué ?

Parmi les pigistes qui n'ont pas été indemnisés, est-ce que parce qu'ils n'en ont pas eu besoin, parce qu'ils n'ont pas pu prouver leur situation, ou parce qu'ils n'étaient pas inscrits pour divers motifs ?

Problèmes rencontrés avec Pôle Emploi : synthèse des commentaires 1/2

- Aucune offre d'emploi proposée – Propos peu amènes sur le métier de journaliste
- Incompréhension totale en ce qui concerne le statut de pigiste, sur la manière dont il travaille, et sur le fait qu'il est payé en salaire : « *un enfer* » selon certaines réponses.
- En cas de collaborations suivies avec un média, Pôle Emploi ne comprend pas pourquoi le pigiste est considéré comme étant en CDI et donc qu'il ne peut fournir d'attestation d'employeur à chaque pige (*Pôle emploi doit cocher "contrats ouverts" dans son logiciel*).

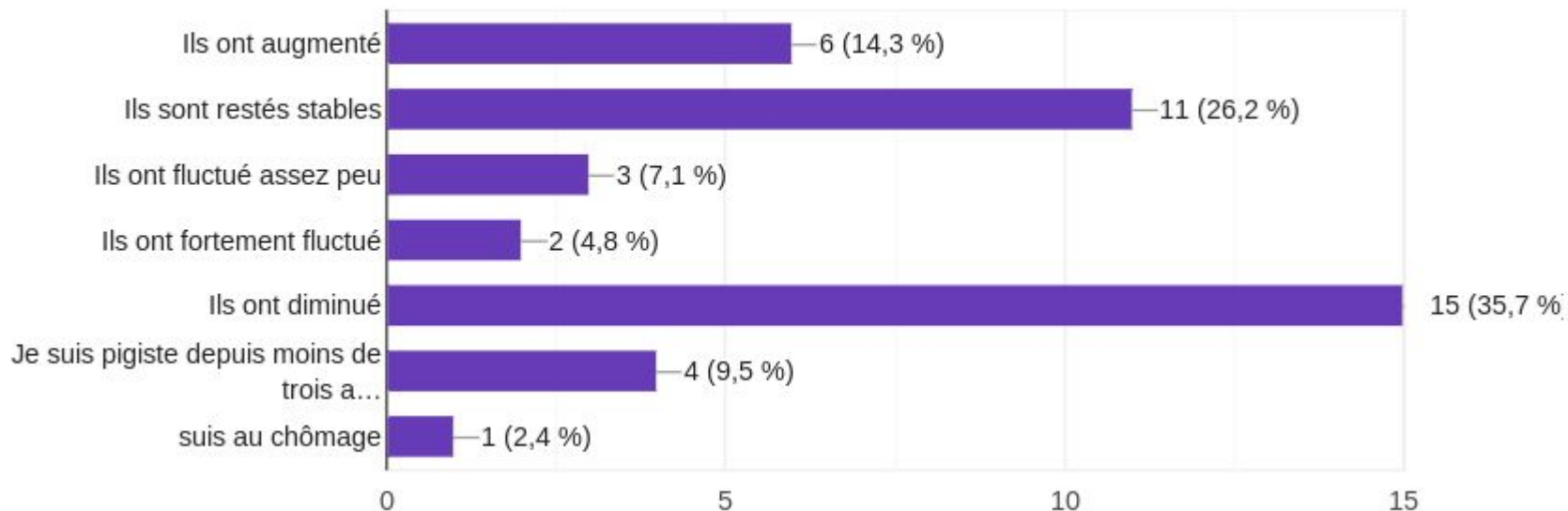
Problèmes rencontrés avec Pôle Emploi : synthèse des commentaires 2/2

- En cas de multi collaborations, problèmes d'enregistrement et de prise en compte des bulletins de salaires
- Difficultés concernant le décalage entre salaire perçu et bulletins disponibles
- **Conséquences** : dysfonctionnements au niveau des indemnisations (calcul des droits en cas de chômage partiel ou de licenciement), ; demandes de remboursement de trop-perçus d'ARE ; droits à la formation non comptabilisés. :
Exemple : Après un licenciement économique qui mettait fin à un CDI à temps partiel, Pôle Emploi a mis plus de quatre mois pour traiter un dossier de demande d'allocation. Pôle Emploi s'embrouille très vite quand il y a plusieurs employeurs et ne parvient pas à calculer les droits du demandeur d'allocation.

Rémunération

62% des répondants ont vu leur rémunération moyenne rester stable ou diminuer sur les trois dernières années

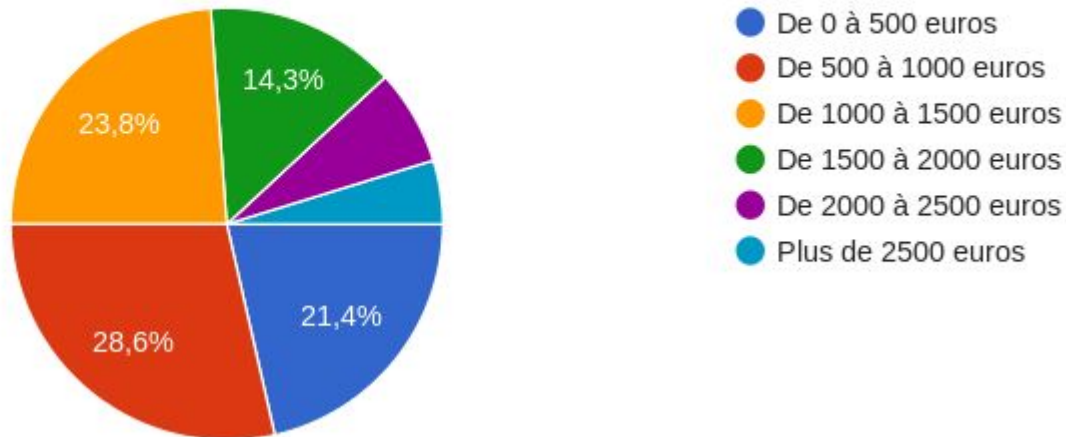
42 réponses



Niveau de revenus à la pige 2018

50% des pigistes de notre enquête ont eu gagné au maximum 1000 euros / mois

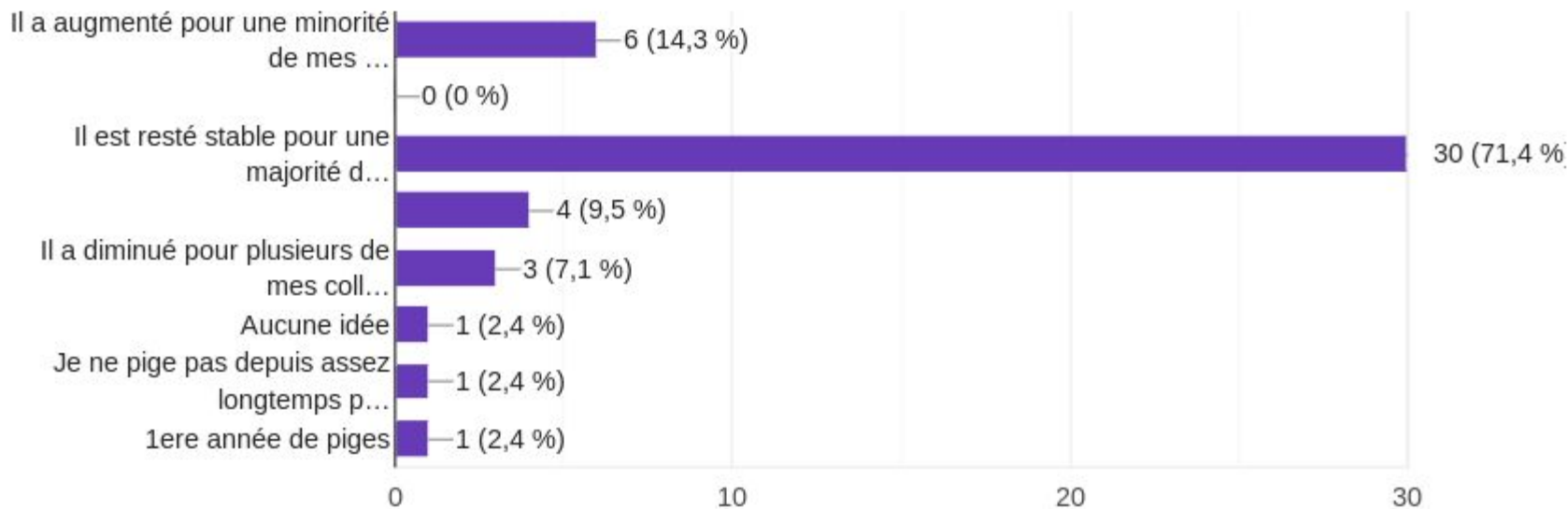
42 réponses



Evolution des tarifs du feuillet sur cinq ans

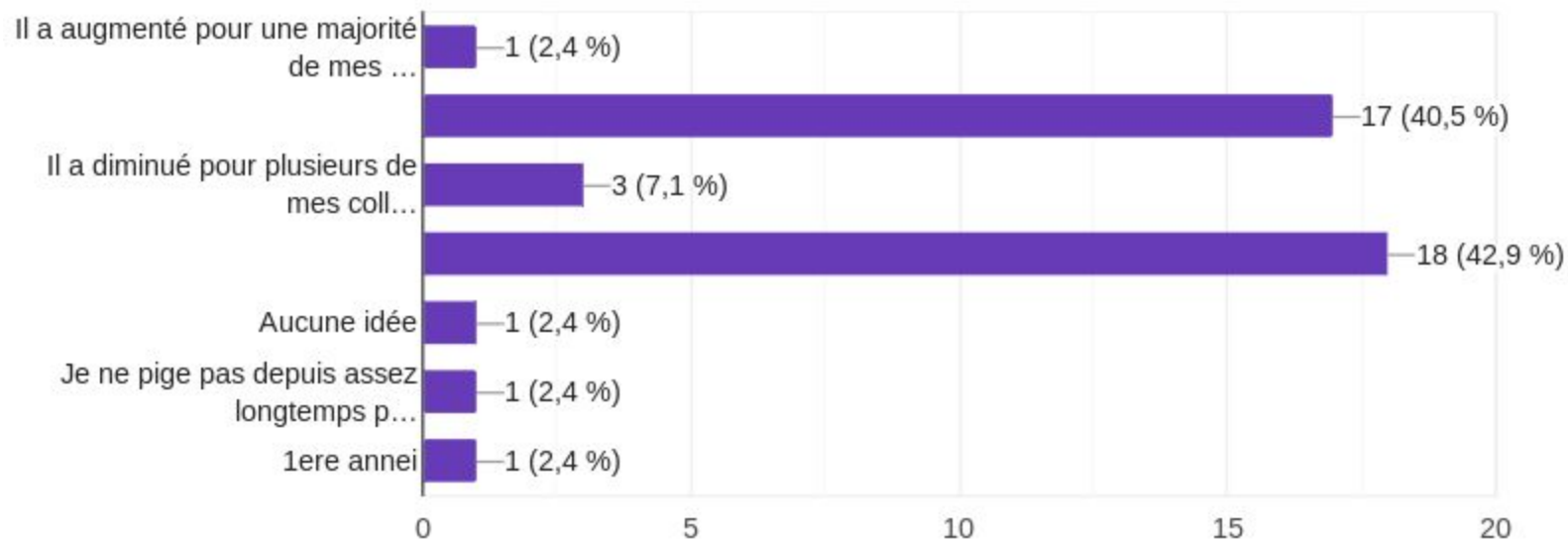
Très majoritairement le tarif au feuillet n'a pas bougé !

42 réponses



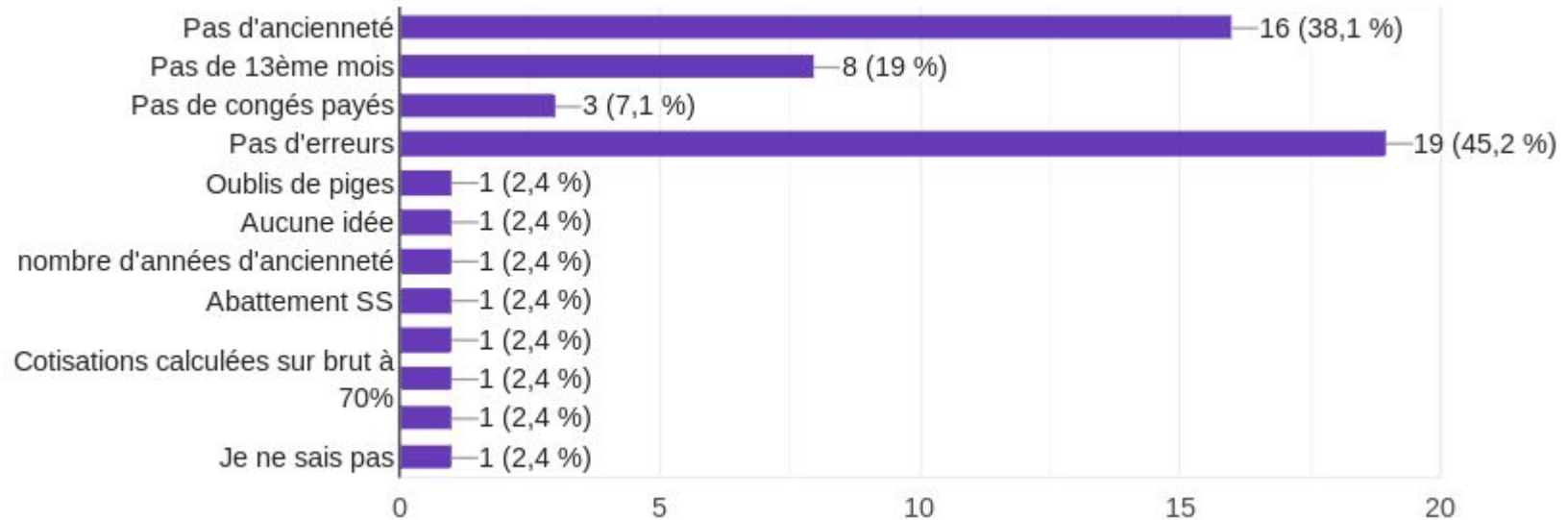
Evolution des tarifs forfaitaires (tarif au format, à la page...)

43% n'ont pas ce type de rémunération, 40,5% constatent une stagnation



Feuilles de paie

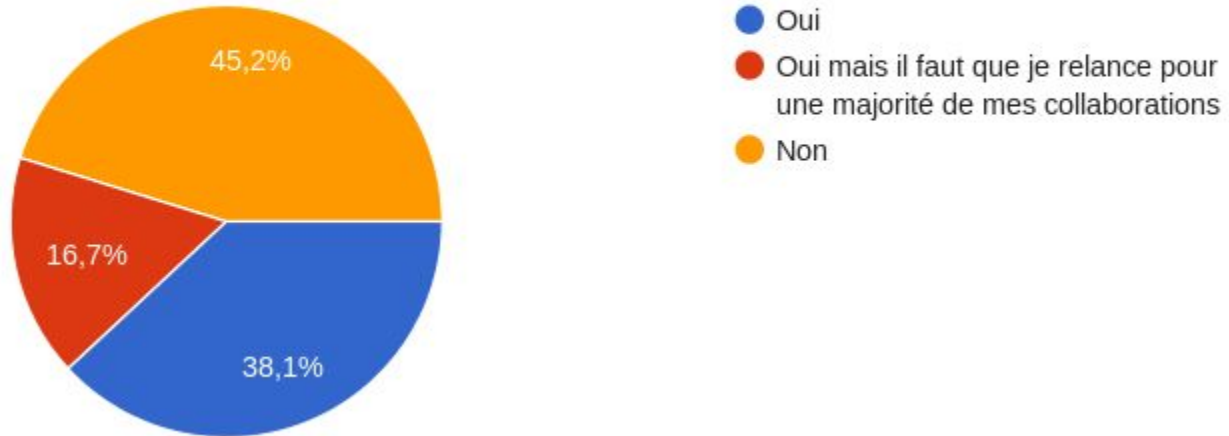
L'ancienneté souvent oubliée des rémunérations



Remboursement des frais (déplacement, repas, ...)

45% des pigistes répondants ne sont pas remboursés de leurs frais

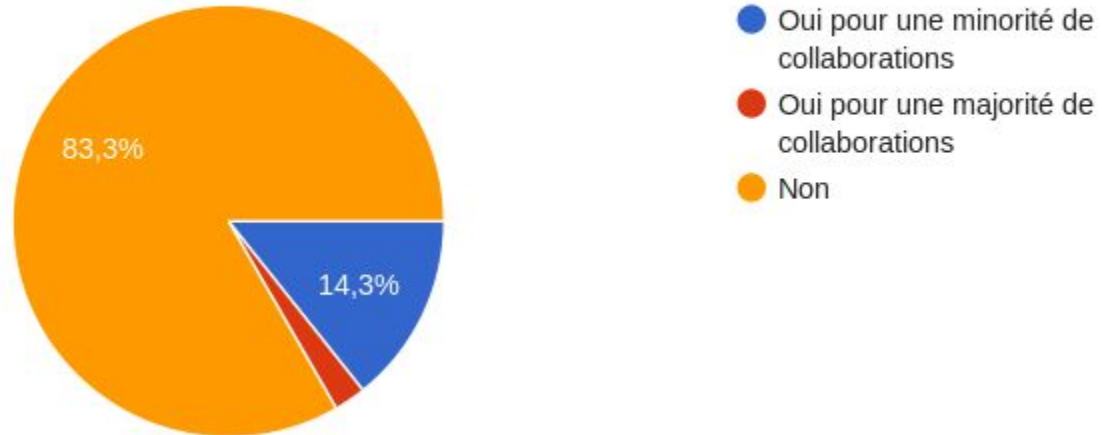
42 réponses



Paiement des piges en droits d'auteur

14% de pigistes payés en droits d'auteur

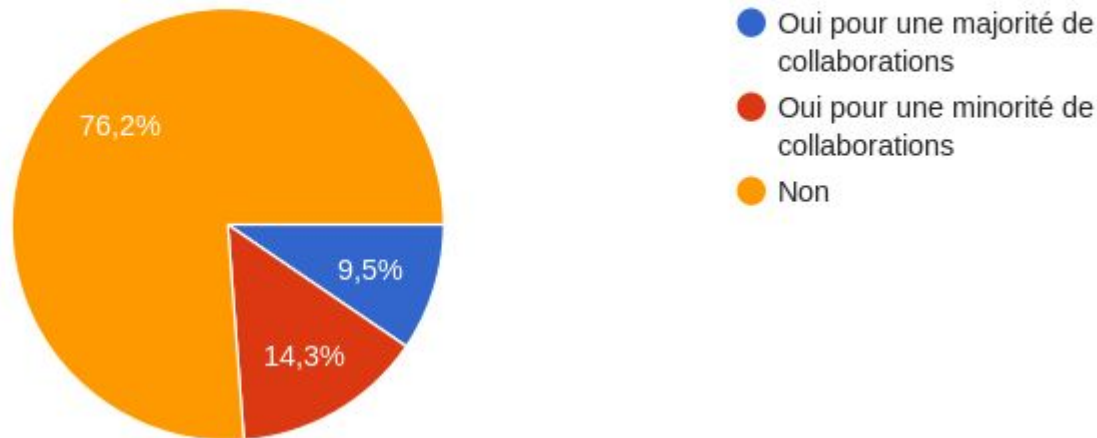
42 réponses



Facturation des piges

10 répondants sur 42 facturent leurs piges en tant que micro-entrepreneur (ex auto-entrepreneur) soit environ 24%

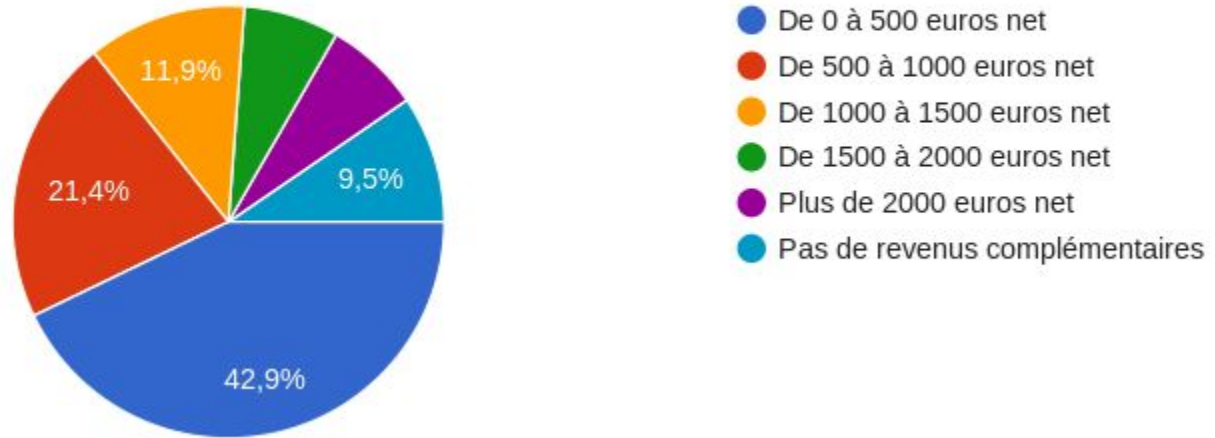
42 réponses



Rémunérations complémentaires en 2018

89,5% des répondants ont des revenus complémentaires, 26% ont au moins 1000 euros de revenus complémentaires

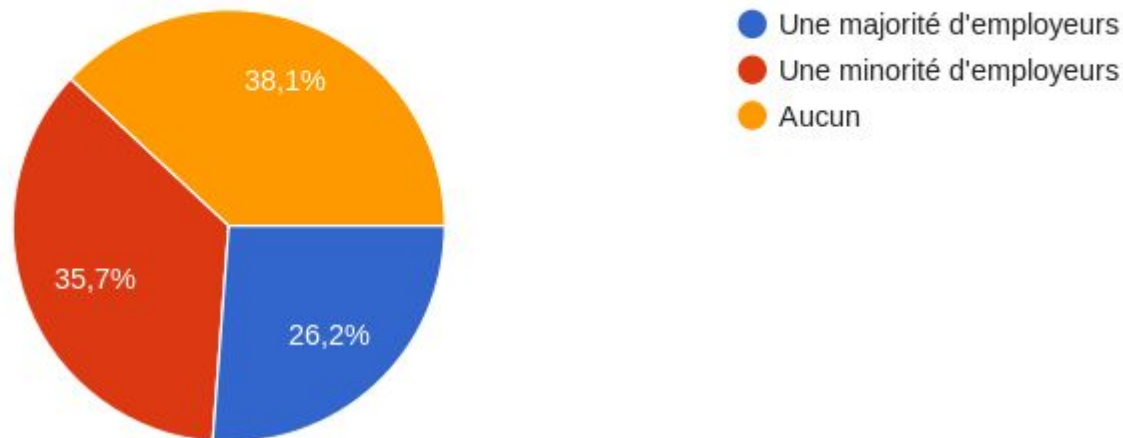
42 réponses



En 2018, employeurs qui paient à la fin du mois de rendu et acceptation

38% des répondants n'ont pas d'employeurs qui paient à la fin du mois de rendu et acceptation des papiers, pour 36% c'est une minorité d'employeurs

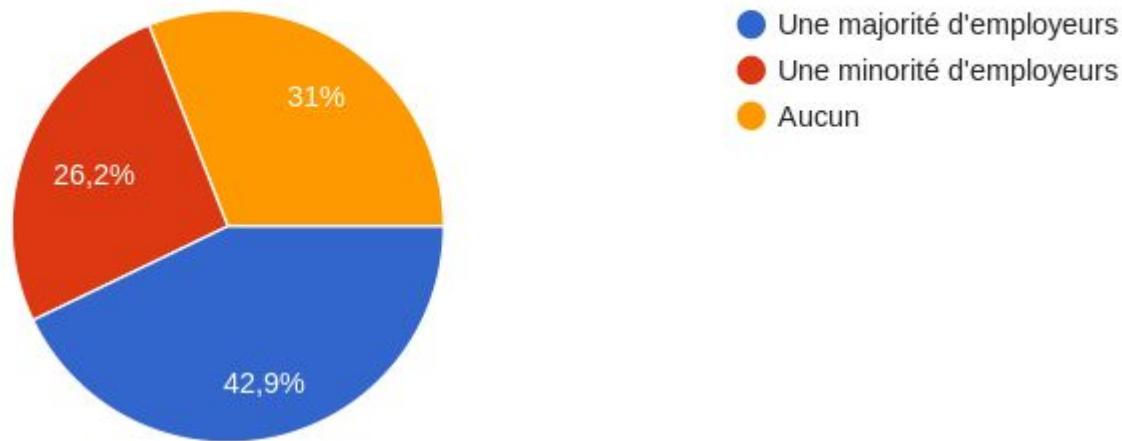
42 réponses



En 2018, employeurs qui paient à la fin du mois suivant du rendu et acceptation

43% des répondants ont une majorité d'employeurs qui ont payé à la fin du mois suivant le rendu et l'acceptation de leurs papiers

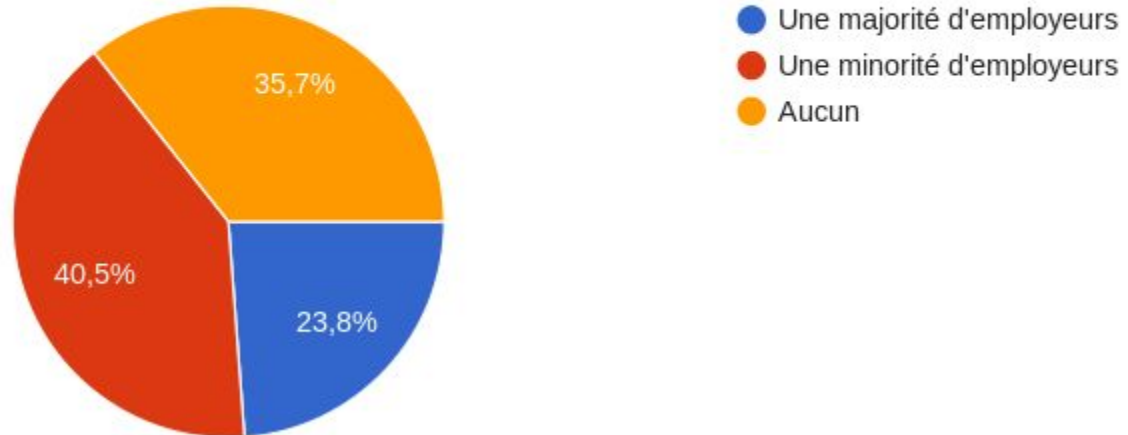
42 réponses



En 2018, employeurs qui paient à la fin du 2ème mois ou plus suivant du rendu et acceptation

24% des répondants ont une majorité d'employeurs qui ont payé à au moins deux mois, et pour 40% c'est une minorité d'employeurs

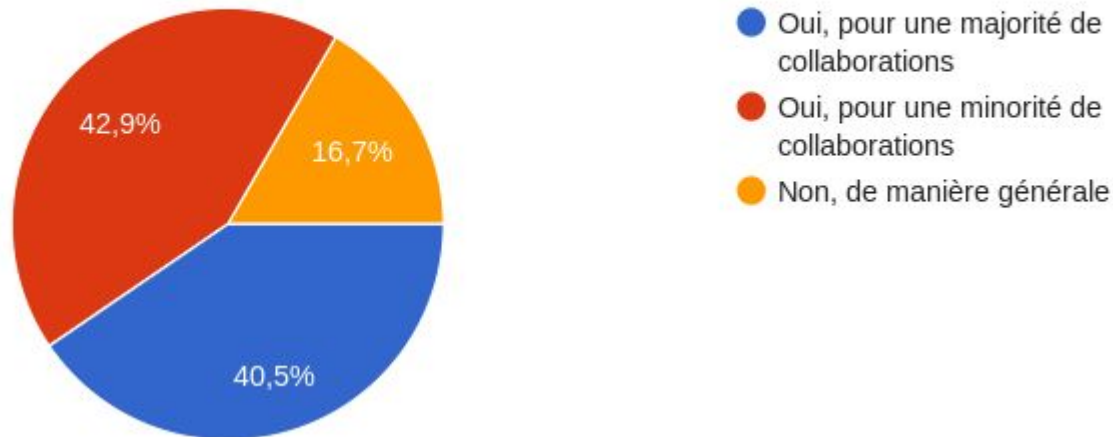
42 réponses



Beaucoup de temps passé à faire des propositions

83% des répondants passent beaucoup de temps à faire des propositions

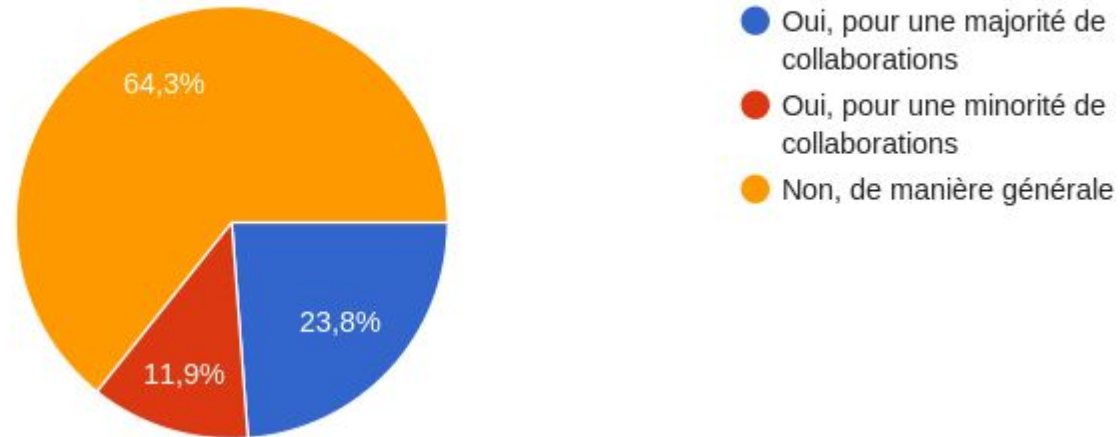
42 réponses



Rentabilisation du temps passé à faire des propositions

64% estiment ne pas rentabiliser le temps passé à faire des propositions

42 réponses



Commentaires de répondants

- La situation est de plus en plus précaire entre les agences de com' qui n'ont aucune idée de nos difficultés et les rédactions qui se foutent des pigistes comme de l'an 40. Il faut garder la foi et aimer son métier comme jamais pour continuer à être pigiste aujourd'hui
- J'espère que les résultats de cette étude intéressante seront rendus publics et diffusés.
- J'exerce une partie de mon activité (SR/mise en page d'un mensuel professionnel) en tant que travailleur indépendant (donc je facture).
- Impossible de vivre de la pige stricto sensu, même après vingt ans d'expérience
- Difficulté pour les pigistes d'être considéré comme des salariés comme les autres: licenciement en cas d'arrêt de collaboration, CE, tickets restaurants, primes etc...